

Meta

Jean-Philippe Babin (1998) : Lexique mental et morphologie lexicale, Berne, Peter Lang, coll. « Sciences pour la communication », 257 p.

François Gaudin

Volume 45, numéro 4, décembre 2000

URI : id.erudit.org/iderudit/002816ar

DOI : [10.7202/002816ar](https://doi.org/10.7202/002816ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN 0026-0452 (imprimé)
1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gaudin, F. (2000). Jean-Philippe Babin (1998) : Lexique mental et morphologie lexicale, Berne, Peter Lang, coll. « Sciences pour la communication », 257 p.. *Meta*, 45(4), 674–676.
doi:10.7202/002816ar

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 2000

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

Jean-Philippe BABIN (1998): *Lexique mental et morphologie lexicale*, Berne, Peter Lang, coll. « Sciences pour la communication », 257 p.

L'ouvrage propose un panorama en sept chapitres des travaux menés sur les rapports entre la morphologie des unités lexicales et l'accès en mémoire lors de la reconnaissance visuelle. Cette synthèse des travaux expérimentaux menés sur le sujet se caractérise par une grande modération ; la non-homogénéité des protocoles et la diversité des résultats ne permettent pas de consensus sur ces questions. Quelle est la part de l'analyse des formes dans l'identification des lexies ? Aucune réponse univoque ne peut être donnée. Toutefois, on s'aperçoit que les réponses les plus simples sont récuses. Aucune thèse favorable au tout lexical (reconnaissance des mots entiers) ou au tout morphologique (analyse systématique des mots construits) n'est recevable au vu des travaux recensés.

La reconnaissance des mots est une activité automatique, involontaire et très rapide. L'introspection n'y accède pas. Son étude nécessite donc des protocoles expérimentaux dont on sait qu'ils conditionnent la nature des résultats. Cette reconnaissance nécessite de mettre en correspondance des signes et écrits et un « lexique mental » (LM) regroupant des représentations lexicales. Ce lexique, certains auteurs le structurent en plusieurs dictionnaires de radicaux, de bases et un dictionnaire principal. L'organisation de ce LM reposerait sur des liens sémantiques, des voisinages orthographiques, des fréquences d'usage. C'est avec ce LM que sont appariées les formes lues ou entendues. Dans l'activité de décodage, on distingue trois phases : le pré-accès (traitement perceptif), l'accès (appariement des représentations lexicales) et le post-accès (exploitation interprétative). Comment imaginer ces accès ? Dans la première conception, le lexique est vu comme une nomenclature dans laquelle s'effectue une recherche active et séquentielle. La seconde envisage un traitement parallèle dans lequel toutes les entrées proches du stimulus sont activées de façon passive.

Le chapitre deux s'intéresse aux variables pouvant jouer un rôle dans la reconnaissance. Malgré l'influence de biais expérimentaux, il apparaît que la fréquence d'usage influe nécessairement sur les tâches de reconnaissance : on reconnaît plus vite un mot plus fréquent, la fréquence des lettres ne jouant aucun rôle. Quelles conséquences pour la structure du LM ? Là encore, deux conceptions s'affrontent selon que la fréquence organise le lexique ou selon qu'elle n'intervient qu'au niveau des représentations lexicales. L'hypothèse du traitement sériel s'oppose encore à celle du traitement parallèle, ces débats se retrouvant aux trois niveaux d'accès lexical (p. 28-33). Sur ce thème, l'auteur souligne l'intérêt de la notion, moins triviale, de familiarité, ou fréquence subjective, propre à l'expérience langagière individuelle — ou groupale — et ses représentations. Ici, se situe un point de rencontre entre la psycholinguistique et la sociolinguistique, car la fréquence objective ne renvoie qu'à une abstraction, la langue, alors que penser en termes de familiarité rapproche de cette sociabilité de la parole qui constitue les communautés langagières. Cela apparaît nettement dans le traitement des mots de basse fréquence dont seule la familiarité explique les temps de reconnaissance. Par ailleurs, les unités lexicales à reconnaître étant de natures diverses, des mots simples aux locutions figées, il convient de tenir compte de ce qui est appelé ici la « lexicalité » : la longueur, la régularité, la polysémie ainsi que l'âge de leur acquisition influant sur la reconnaissance des signes.

Comment accède-t-on au LM, par le mot ou par ses parties ? Existe-t-il une analyse infralexical ? Le niveau du morphème est-il pertinent sur le plan psycholinguistique ? Le débat sur la nature visuelle ou sonore des codages n'est pas clos : lit-on sans « voix interne » ? Existe-t-il des traitements séparés ? Les travaux sont plutôt en faveur de l'hypothèse orthographique. Selon certains, le LM serait organisé en dictionnaires de morphèmes et de lexèmes (le cerveau n'aurait pas oublié d'être fonctionnaliste). Les résultats sont favorables à l'idée d'un appariement mental des mots de même famille (p. 73), les réserves émises par les connexionnistes n'étant pas validées par les expériences.

Le chapitre quatre est l'occasion d'une bonne présentation vulgarisée de la morphologie lexicale. L'auteur y insiste sur la régularité, la compositionnalité, la productivité et la transparence des mots construits. L'évaluation psycholinguistique se heurte toutefois à la labilité du critère morphologique, l'analyse dépendant de la connaissance des locuteurs (p. 86). On connaît l'écart entre la motivation philologique des formes et les analogies « sauvages » dégagées par les locuteurs. Possède-t-on un modèle linguistique valide pour étudier l'*utilisation* des mots ?

Le chapitre cinq introduit le lecteur aux différentes méthodologies et à leurs limites respectives. L'identification tachistoscopique, un peu ancienne, consiste à exposer très brièvement (0,01s) un mot au sujet. La tâche de décision lexicale consiste à trancher rapidement : est-ce un mot ou non ? Ce test est sensible à la fréquence. Le test de dénomination (mal dénommé d'ailleurs) consiste à lire un mot à voix haute. Il est sensible aux effets du programme articulatoire. Quant à l'enregistrement des mouvements articulatoires et à la détection de lettres, ces tests sont peu pertinents pour étudier l'appariement entre les signes et le LM. C'est en fin de compte la tâche de décision lexicale qui s'avère la plus appropriée pour étudier les mécanismes de l'accès au lexique.

Mais quel est le rôle de la structure morphologique dans cet accès ? Deux hypothèses s'offrent encore : soit un accès direct à des entrées indépendantes, soit un accès par décomposition vers des regroupements morphologiques. On retrouve ici l'opposition lexicographique entre les dictionnaires à macrostructure simple ou double. Dans l'hypothèse décompositionnelle, « chaque membre d'une même famille morphologique possède le même code d'accès » (p. 126), tout comme les mots construits sont en sous-entrée du même article dans un dictionnaire à double macrostructure. Dans l'hypothèse d'un accès direct, tout mot possède sa propre représentation et les liens morphologiques n'interviennent que plus tard... D'autres modèles, plus récents, cherchent à concilier les deux hypothèses, ce qui paraît nécessaire, car pourquoi le lexique fonctionnerait-il tout uniment ?

Les résultats des études menées sont en faveur d'une analyse des formes fléchies, à tout le moins celles qui sont régulières, les accidents morphologiques devant être traités à l'unité. En revanche, les résultats concernant les composés ne convergent pas, sans doute en raison de leur diversité morphosémantique. Ceux traitant des dérivés sont nuancés bien que plutôt en défaveur d'une analyse morphologique obligatoire, qu'il s'agisse des préfixés ou des suffixés. L'auteur a la judicieuse idée d'éclairer ce tableau par les données de la neurolinguistique. Or, on se heurte ici à la diversité des erreurs produites par les sujets malades. Les lésions cérébrales n'interdisent aucun accès particulier, ce qui milite plutôt en faveur de deux traitements lexicaux disponibles concurremment.

À la représentation en mémoire des mots complexes peuvent donc correspondre deux modèles analogues aux deux modèles de dictionnaires papier. Peut-être l'influence des techniques permettra-t-elle d'imaginer un cerveau pourvu de liens hypertextuels à l'instar de nos dictionnaires électroniques? Il reste que les formes fléchies irrégulières font l'unanimité pour une représentation lexicale propre. En revanche, les formes régulières ne permettent pas de consensus. Pour ce qui est des composés, les modèles autorisant un double accès sont les plus convaincants, tandis que le stockage des dérivés emporte l'adhésion de l'auteur.

Pour conclure, les apports de la psycholinguistique à la compréhension du fonctionnement du lexique sont nombreux, mais les résultats expérimentaux sont encore insuffisants pour dégager un consensus clair. Les convergences avec les thématiques de la lexicologie sont nettes et devraient inciter à des rapprochements plus nombreux. Dans cette perspective, cet ouvrage complet permet une introduction aisée aux différents paradigmes, la lecture est aisée et la bibliographie abondante. On peut juste regretter l'absence d'un index des notions qui eût complété utilement celui des noms propres, ainsi que la faible hiérarchisation des titres et intertitres dont le grand nombre ne permet pas bien de structurer la lecture. Cet ouvrage dense intéressera cependant tous les amateurs de lexique curieux et tous les lexicologues soucieux d'interdisciplinarité.

FRANÇOIS GAUDIN
Université de Rouen, Rouen, France